



UCP C2D SANTE



Le C2D, un partenariat au service du développement

AVIS D'APPEL D'OFFRE
Travaux de réhabilitation et de mise à niveau du Centre Hospitalier Régional (CHR) de San Pedro et de l'Hôpital Général (HG) de Soubré
T 86/2019

1. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire et géré, côté français, par l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSS), mis en œuvre par l'Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP C2D Santé) ; et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux **travaux de réhabilitation et de mise à niveau du Centre Hospitalier Régional (CHR) de San Pedro et de l'Hôpital Général (HG) de Soubré (T 86/2019)**
2. L'UCP C2D Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation et de mise à niveau du Centre Hospitalier Régional (CHR) de San Pedro et de l'Hôpital Général (HG) de Soubré.

Le présent appel d'offres est constitué de deux (2) lots :

Allotissement	Désignation	Description	Délais d'exécution
Lot 1	Travaux de réhabilitation et de mise à niveau du Centre Hospitalier Régional (CHR) de San Pedro	Travaux de Génie Civil, VRD et lots spéciaux	14 mois
Lot 2	Travaux de réhabilitation et de mise à niveau de l'Hôpital Général (HG) de Soubré	Travaux de Génie Civil, VRD et lots spéciaux	14 mois

Les marchés issus du présent Appel d'offres seront des marchés à prix global et forfaitaire. Le prix globale et forfaitaire s'entend toutes sujétions comprises.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'Article 56, et ouvert à tous les Candidats éligibles. Les conditions d'éligibilité à un financement AFD sont spécifiées dans les Directives de passation des marchés consultables sur le site internet www.afd.fr.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage (à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 87 55 78 86 – email : colombelouoba@gmail.com copie à cylanad@yahoo.fr et konemadu@me.com (voir) et prendre connaissance du Dossier d'Appel

d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrés de **de 09h 00 mn à 12 h 00 mn et de 14 h 30 mn à 16 h 30 mn.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- (a) Disposer du personnel clé nécessaire spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
- (b) Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
- (c) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités commerciales sur les **trois (3)** dernières années (de 2018 à 2016 ou de 2017 à 2015) de :
 - **Lot 1 : Deux milliards (2 000 000 000) FCFA ;**
 - **Lot 2 : Deux milliards (2 000 000 000) FCFA ; et**
 - **Les deux lots : Trois milliards (3 000 000 000) FCFA**
- (d) Disposer d'une ligne de crédit délivrée par une banque commerciale agréée par le Ministre en charge de l'Economie et des Finances d'un montant égal à :
 - **Lot 1 : Cinq cent millions (500 000 000) FCFA ;**
 - **Lot 2 : Cinq cent millions (500 000 000) FCFA ; et**
 - **Les deux lots : Huit cent millions (800 000 000) FCFA**
- (e) Avoir au cours des **cinq (5)** dernières années, réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale (pour l'expérience générale) au moins :

Lot 1 : Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale, au moins **deux (2) marchés** de construction / réhabilitation de bâtiments à usage public comprenant une composante VRD (**Terrassements, Voiries, réseaux de drainage, Adduction d'Eau Potable ou Hydraulique Villageoise Améliorée**) et des réseaux électriques (HT, BT, EP), au cours des cinq (05) dernières années à partir du 1^{er} janvier 2014.

Lot 2 : Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale, au moins **deux (2) marchés** de construction / réhabilitation de bâtiments de volume similaires à usage public comprenant une composante VRD (**Terrassements, Voiries, réseaux de drainage, Adduction d'Eau Potable ou Hydraulique Villageoise Améliorée**) et des réseaux électriques (HT, BT, EP), au cours des cinq (05) dernières années à partir du 1^{er} janvier 2014.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les deux lots : Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale, au moins **trois (3) marchés** de construction / réhabilitation de bâtiments de volume similaires à usage public comprenant du VRD et du réseau électrique, au cours des cinq (05) dernières années à partir du 1^{er} janvier 2014.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- (f) Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant, au cours des **cinq (5)** dernières années à partir du 1^{er} janvier 2014 :

Lot 1 : deux (2) marchés d'un montant minimum chacun d'un **milliard (1 000 000 000) FCFA** pour les travaux de construction / réhabilitation de bâtiments à usage public comprenant une composante VRD (**Terrassements, Voiries, réseaux de drainage, Adduction d'Eau Potable ou Hydraulique Villageoise Améliorée**) et des réseaux électriques (HT, BT, EP) qui ont été exécutés entièrement de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.

Lot 2 : deux (2) marchés d'un montant minimum chacun d'un **milliard (1 000 000 000) FCFA** pour les travaux construction / réhabilitation de bâtiments à usage public comprenant une composante VRD (**Terrassements, Voiries, réseaux de drainage, Adduction d'Eau Potable**

ou Hydraulique Villageoise Améliorée) et des réseaux électriques (HT, BT, EP) qui ont été exécutés entièrement de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.

Les deux lots : trois (3) marchés d'un montant minimum chacun d'un milliard (1 000 000 000) FCFA chacun, ou deux (02) marchés chacun d'un milliard, cinq cent mille (1 500 000 000) FCFA, pour la construction / réhabilitation de bâtiments à usage public comprenant une composante VRD et des réseaux électriques (HT, BT, EP), qui ont été exécutés entièrement de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.

6. Les candidats peuvent retirer les Documents d'Appel d'Offres contre le paiement en espèces de la somme de cent mille (100 000) FCFA (les plans et DQE seront transmis sur clé USB) à l'adresse mentionnée ci-après :

L'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage (à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 87 55 78 86

7. Une visite du site du CHR de San Pedro suivie d'une réunion préparatoire est prévue le **09 Mai 2019** à 9 heures au CHR de San Pedro.

8. Une visite du site de l'HG de Soubré suivi d'une réunion préparatoire est prévue le **08 Mai 2019** à 9 heures à l'HG de Soubré.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **secrétariat de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage** au plus tard le **31 Mai 2019 à 10 heures 00 minute.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de réunion de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage au plus tard **31 Mai 2019 à 10 heures 30 minutes.**

10. Les offres doivent comprendre un Cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de Côte d'Ivoire, d'un montant de :

– **Lot 1 : Trente-cinq millions (35 000 000) F CFA**

– **Lot 2 : Trente-cinq millions (35 000 000) F CFA**

L'absence de cautionnement provisoire est **éliminatoire.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse mentionnée ci-dessus.

12. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres et d'enregistrement et à la redevance de régulation (taux : 0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais des Titulaires.

13. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n° 2013-625 du 04 septembre 2013 portant procédures et modalités d'exécution des dépenses des projets financés sur les ressources du C2D, et au Décret n° 2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le Décret n° 2014-306 du 27 mai 2014 et le Décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 et ses textes d'application, ainsi qu'aux Directives pour la passation des marchés financés par l'Agence Française de Développement (AFD) dans les pays étrangers de février 2017.